



VINS SUR CARAMI



La commune de Vins sur Carami est dotée d'un Plan d'occupation des Sols en vigueur depuis le 20 janvier 1998.

Le conseil municipal a prescrit la révision de ce document et l'élaboration du Plan Local d'Urbanisme par délibération du 25 août 2014.

Les objectifs de cette procédure ont été définis par le conseil municipal :

- > permettre un développement maîtrisé de l'urbanisation;
- > revitaliser la commune en développant l'offre en matière d'habitat, de tourisme, d'artisanat, de commerces et services afin de développer l'emploi;
- > maintenir le potentiel agricole pour des raisons tant économiques, qu'environnementales et paysagères;
- > respecter les milieux naturels, les sites, les paysages remarquables ainsi que le patrimoine communal.

**UNE REUNION PUBLIQUE AURA LIEU
LUNDI 8 JUIN à 18 HEURES
SALLE L'OUSTAOU DEI VINCEN
RD 24 LES LONNES
VINS SUR CARAMI**

Renseignements : 04 94 37 00 40
mail : mairie@vinsurcaramy.fr